

Contrat d'engagement AMAP saison du **01/10/2017** au **30/09/2018**

Il est convenu ce qui suit entre :

D'une part le « souscripteur » :

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° de tel :

Email :

D'autre part, le « paysan partenaire » : Aurore BEROUJON Fief de Beau Preux 17700 VANDRÉ

Tel : 05-46-67-15-28

Port : 06-19-42-45-19

Engagement Commun : Le souscripteur et le paysan partenaire s'engagent à

- Prendre connaissance et respecter : la charte des AMAP
- Etre solidaire dans la pénurie de la production comme dans l'abondance et dans les aléas (intempéries, maladies..)
- Informer les organisateurs des éventuels problèmes rencontrés,
- Participer autant que possible aux réunions ou rencontres conviviales.

Engagement du paysan partenaire : le paysan partenaire s'engage à :

- Livrer chaque semaine, au jour et à l'heure convenue les œufs.
- Les oeufs fournis doivent être de son exploitation, d'élevage biologique et extra frais.
- Informer ses partenaires en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute l'activité : problèmes climatiques graves, maladies.
- Prendre en compte les remarques et les besoins du souscripteur ; dans le cas où il ne pourrait pas satisfaire à une demande il en expliquera les raisons,
- S'investir dans la vie associative : accueillir les membres de l'association sur son exploitation, être disponible auprès du souscripteur afin d'expliquer son travail.

Engagement du souscripteur : le souscripteur s'engage à :

- Être à jour du règlement de sa commande (encaissement des chèques le 1^{er} mercredi du mois concerné)
- Venir prendre le nombre exact d'œufs commandés lors de la distribution des paniers ou les faire récupérer par une personne de son choix. En cas d'oubli, les œufs ne seront pas remboursés.
- Participer dans la mesure du possible à l'organisation.

Modalité de paiement des œufs : montant pour 6 œufs : 2 € Chèques à l'ordre de **Nicolas BEROUJON**

Les œufs sont à récupérer chaque jeudi au lieu de livraison: 2, rue Neuve, à Marlonges, 17290 CHAMBON, entre 18H et 19H) ou aux serres d'Eric en été.

Choix du règlement : mois soit 12 x€

: trimestre soit 4 x€

: année soit 1 x€

Date et signature du souscripteur :

Date et signature du producteur :